

Compte rendu du CHSCT du 16 octobre 2014

Comme nous en avons toujours eu l'habitude, à l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver par le biais du lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse à notre déclaration, M TRICHET, qui présidait pour la 1ere fois cette instance, a précisé que sa mission était la mise en œuvre des directives nationales. Sa priorité principale est l'amélioration sociale des agents du département. A ce titre, il a indiqué qu'il devait y avoir des ré-organisations de structures. Sa volonté est de « mettre en musique » au mieux les conditions de vie au travail et, selon lui, dans un département comme le notre, une des solutions est de travailler sur des structures plus grosses...

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR LES TRES PETITES STRUCTURES ????

Tout cela, en affirmant qu'il était pour le Service Public !!! Quelque peu contradictoire : si on restructure et ferme des sites, où est le maintien du service public ??



L'intérêt des Agents n'est pas forcément l'intérêt du Service Public.

De plus, la CGT Finances Publiques a réitéré sa demande concernant le plan triennal pour notre département. Elle avait d'ailleurs interpellé le Directeur la semaine dernière à ce sujet. Le Président a précisé qu'il ne répondait pas aux interpellations des syndicats, que cela n'était pas un mode de dialogue social...dont acte, nous n'interpellerons plus le Directeur à l'avenir, mais l'interrogerons, lui demanderons...nous changerons le terme, mais pas le fond...

Concernant, le plan triennal, pour l'instant, il n'a pas encore été validé. Le Directeur informera les organisations syndicales en temps voulu....

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

I- Suivi médical post-professionnel après exposition à une CMR (amiante,...)

Seul un agent est concerné au sein de la DDFIP de l'Yonne. Il fait l'objet d'un suivi par le Médecin de prévention et les RH.

Le suivi se fait pour tous les agents ayant été en contact avec de l'amiante.

La chose est aisée pour l'agent en activité, mais beaucoup plus difficile quand il faut se rapprocher des agents en retraite. D'autant plus, que les symptômes peuvent se déclarer jusqu'à 50 ans après l'exposition à l'amiante.

II- Dossiers immobiliers



Rue des Moreaux (3eme) : le calendrier des travaux est respecté, et sauf accident, les déménagements devraient avoir lieu début 2015.

Seuls quelques problèmes de fuite, d'infiltration, ont été relevés du fait des intempéries cumulés à l'isolation de la terrasse du toit qui était en cours.

La CGT a signalé qu'une fiche d'incident venait d'être rédigée par les agents du SIE d'Auxerre concernant l'état du local des dossiers des professionnels situé au sous-sol : poussière, éclairage,... Ces dossiers sont des dossiers actifs dont le service a besoin au quotidien !

La CGT a demandé pourquoi une benne n'avait pas été installée pour l'évacuation du pilon en lieu et place de la monopolisation des agents de la logistique qui chargent dans le camion de service les documents et les emmènent pour destruction à l'autre bout d'Auxerre.

Cela va nécessiter beaucoup de manutention et beaucoup d'aller/retour pour nos collègues.

L'Administration a répondu que compte-tenu des travaux rue des Moreaux, des emplacements utilisés par les entreprises et du passage pour accéder au parking ; il n'était pas possible de mettre une benne quelques jours. Le budget ne permet pas non plus cette opération....

Une opération « pilon » va avoir lieu sur l'ensemble du département au fur et à mesure.

III- Budget 2014 et dernières propositions d'actions

Le solde du budget est de 1400 €.

Les actions votées :

- sur CFP Joigny : tapis anti-dérapant
- sur CFP PONT/YONNE : escabeau
- Formation habilitation électrique

Après ces actions, il reste en banque : 316 €.

Cette somme sera utilisée très rapidement pour des actions relevant du CHSCT.

L'utilisation du budget a été gérée au mieux par les membres du CHSCT et toujours dans l'intérêt des agents et de leurs conditions de travail.



Le président, M TRICHET, a précisé que le budget CHSCT de 2015 resterait équivalent. ON ESPERE !!!!!

IV- Nouveau dispositif pour le DUERP

Dorénavant, la mise à jour ne se fera que tous les deux ans.

Cependant, certaines modifications peuvent intervenir dès que nécessaire (par exemple, après l'installation des services au 3e étage rue des Moreaux, le DUERP devra être mis à jour).

Un bilan de campagne du Duerp est prévu : celui-ci répertorie toutes les actions menées suite au DUERP et au PAP.

Le DUERP de chaque service sera envoyé au responsable concerné.

V- Visites de sites

Concernant les CFP de PONT/YONNE, SERGINES et TONNERRE ; de nombreuses réponses ont déjà été apportées.

Dès que des travaux sont achevés ou du matériel livré, il serait judicieux que les chefs de service en informent le service Logistique afin que le CHSCT soit informé plus rapidement.

Lors des débats une organisation syndicale a indiqué que fréquemment, les collègues du Service de Publicité Foncière au 1^{er} étage du CFP de la rue des Moreaux, étaient dérangés par des contribuables qui, las d'attendre au RDC, montaient et sonnaient intempestivement.



Le directeur examinera la configuration du bâtiment. Selon lui, l'accueil du RDC doit être complètement étanche et les contribuables ne doivent pas pouvoir monter dans les étages....ce qui répondait pleinement à la demande formulée ?!?



La CGT Finances Publiques est intervenue concernant les autres services qui travaillent, eux aussi avec le public tels que le SIE, l'enregistrement, le PRS, la BFI et le PCE....Les collègues y travaillant apprécieront...On ne peut pas demander à restreindre l'accès des contribuables au seul RDC, compte tenu de la configuration des locaux. Une autre solution doit être proposée pour le SPF....

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne
Nathalie ARNASSAND- Yannick BORODACZ- Yannick BAUMONT - Caroline GERMAIN

